

Les allocataires à bas revenus de La Réunion au 1er janvier 2019

Début 2019, la Caf de La Réunion comptabilise 155 489 allocataires vivant sous le seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 071 euros par unité de consommation et par mois.

Ces foyers abritent 366 437 personnes, ce qui représente 48,1 % de la population du département (population âgées de moins de 65 ans).

Ce taux de population à bas revenus, est très supérieur à celui de la France métropolitaine (avec 17 %).

Au 1er janvier 2019, selon les données définitives de la Caf de La Réunion, plus de la moitié des allocataires réunionnais (57 %), soit 155 489 allocataires vivent sous le seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 071 euros par unité de consommation et par mois (cf. tableau 1). Ces foyers d'allocataires abritent 366 437 personnes, soit 48,1 % de la population du département (population de moins de 65 ans).

Ce taux de population à bas revenus¹ est largement supérieur à celui de la France métropolitaine (avec 17 %) et se situe au-dessus de celui des départements d'outre-mer, soit 41 % (cf. tableau 3).

Source : CAF de La Réunion - Alistat. FR6

Année	Janvier 2017	Janvier 2018	Janvier 2019
Nombre allocataires CAF	261 812	267 604	271 007
Nombre personnes couvertes CAF	634 621	650 923	653 804
Nombre allocataires à bas revenus	161 192	159 806	155 489
Nombre personnes couvertes à bas revenus	378 018	374 441	366 437
Estimation taux de bas revenus	49,6%	49,1%	48,1%
Nombre enfants vivant dans un foyer à bas revenus	165 727	164 290	162 100

Au 1er janvier 2019, 162 100 enfants résident dans un foyer à bas revenus (soit plus de la moitié des enfants de moins de 25 ans présents dans les fichiers de la Caf (cf. tableau 1).

Tableau 1. Evolution des allocataires à bas revenus

Depuis 2017, le nombre d'enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus a diminué de plus de 3 600 enfants (cf. tableau 1).

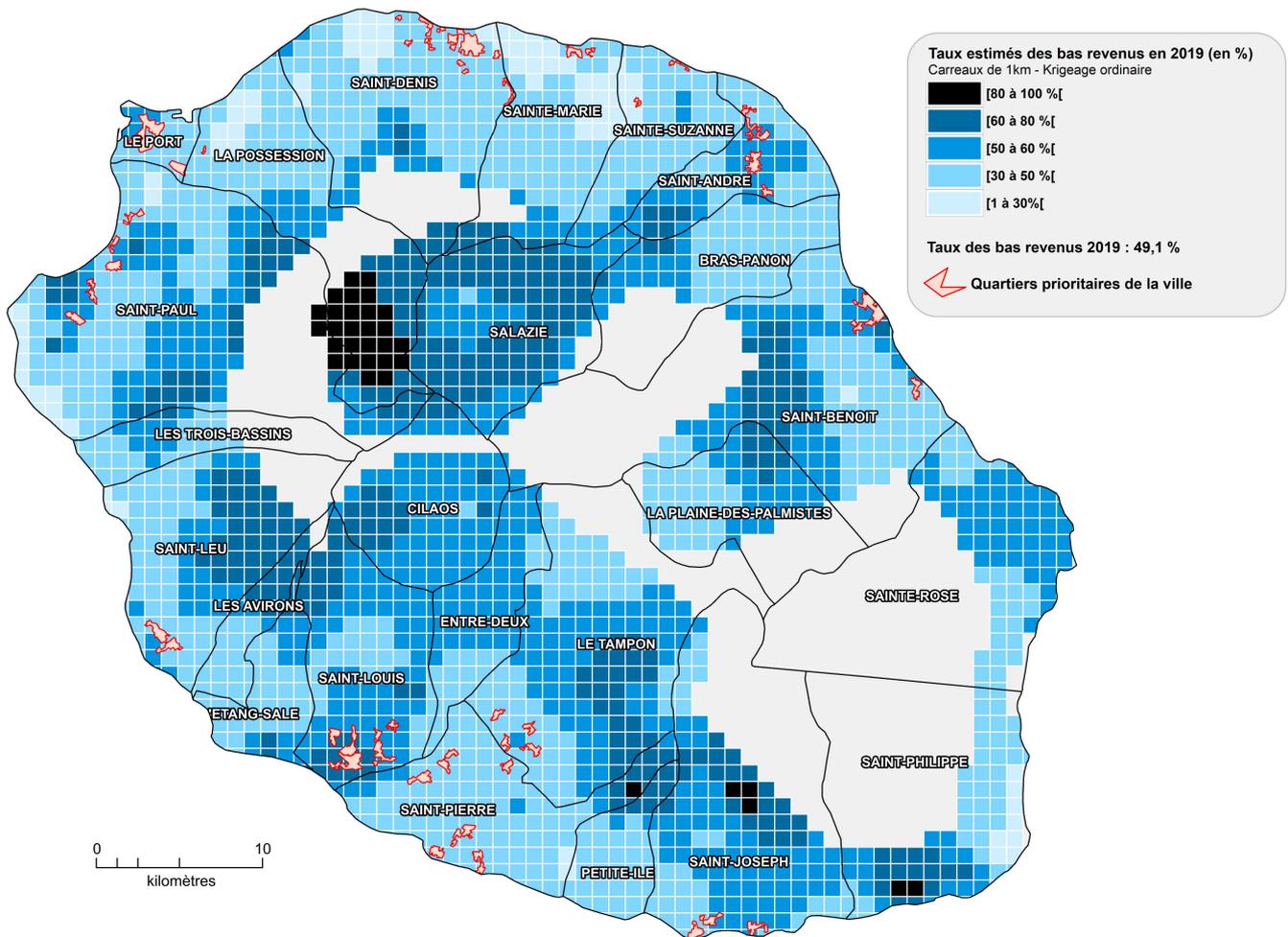
Encadré 1

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le Président de la République entend s'attaquer tout particulièrement à la reproduction de la pauvreté dès les premières années de la vie, garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité et investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi. La lutte contre la pauvreté est loin de se réduire à une logique de soutien aux revenus. Elle vise à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la formation, de l'éducation, de la protection de la famille et de l'enfance. Elle est à ce titre, une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la Nation. Elle précède la future loi de rénovation de notre modèle social qui devrait créer le revenu universel d'activité et le service public de l'insertion.

Source : Portrait Social caf de la Réunion 2018, Observatoire Statistiques et Etudes.

¹ C'est le rapport entre le nombre de personnes couvertes au 31 décembre N + 1, dont le RUC est inférieur au seuil de bas revenus à 60 % de l'année N (valeur du seuil: 1 071 euros), par le nombre de personnes âgées de moins de 65 ans du département au 1er janvier N + 1 [estimations selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) : effectif des moins de 65 ans : 762 325]

Carte 1. Taux estimés des bas revenus en 2019



Source : CAF de La Réunion 2019 - Allstat. FR6 - Insee, Filosofi 2015 - © GEOFLA 2.0 - IGN 2015.

Le Nord et L'Ouest moins touchés par les bas revenus

On observe que les taux de bas revenus sont inégaux sur l'ensemble du territoire (cf. carte 1). La moitié des communes enregistrent des taux estimés de bas revenus en dessous du taux départemental (cf. tableau 2).

Source : CAF de La Réunion - Allstat. FR6

Communes	Taux estimés bas revenus
Salazie	70,0%
Sainte-Rose	66,8%
Saint-André	60,9%
Saint-Louis	60,7%
Saint-Benoît	59,5%
Le Port	58,5%
Cilaos	56,7%
Saint-Joseph	55,3%
Tampon	53,6%
Saint-Philippe	51,9%
Saint-Leu	48,8%
La Plaine des Palmistes	48,3%
Saint-Pierre	48,0%
Trois-Bassins	46,6%
Sainte-Suzanne	46,3%
Saint-Denis	46,2%
Saint-Paul	44,5%
Bras Panon	43,9%
La Possession	40,7%
Petite Ile	40,2%
Sainte-Marie	39,4%
Les Avirons	37,7%
Etang Salé	37,6%
Entre Deux	36,5%
Ensemble	48,1%

Tableau 2. Taux de bas revenus selon la commune

Les plus fortes concentrations concernent davantage les petites communes rurales, comme : Salazie (70 %) et Sainte-Rose (66,8 %). A l'inverse, les communes les moins touchées par les bas revenus se répartissent globalement entre de le Nord et l'Ouest de l'île. L'Entre-Deux (36,5 %) est la commune la moins concernée (cf. tableau 2).

Le taux de bas revenus à La Réunion demeure à un niveau bien plus élevé qu'en métropole (avec 17 %). Il est supérieur de 7 points au taux moyen des Dom (cf. tableau 3).

Un taux d'enfants bas revenus largement supérieur à la Métropole

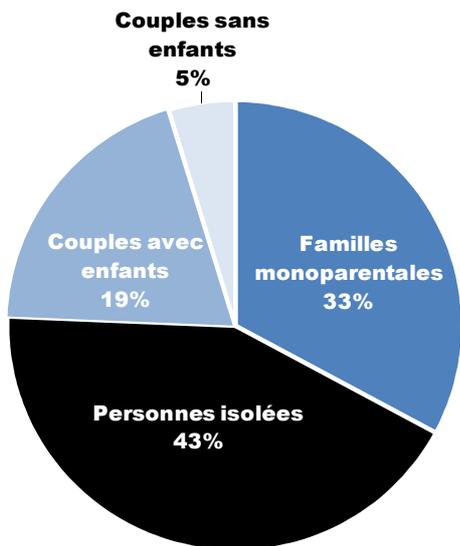
Au 1er janvier 2019, le taux d'enfants bas revenus de La Réunion est de 53 % (cf. tableau 3), soit plus de deux fois le taux de la France métropolitaine (24 %). Environ un quart de ces enfants ont moins de 3 ans et la moitié ont moins de 6 ans. Cela démontre la forte exposition des jeunes enfants face aux phénomènes de paupérisation.

Source : CAF de La Réunion - Allstat. FR6

	Taux bas revenus estimés (%)	Taux enfants bas revenus estimés (%)
La Réunion	48,1%	53,0%
Dom	41%	49,0%
France métropolitaine	17%	24,0%

Tableau 3. Taux de bas revenus et taux d'enfants à bas revenus

Graphique 1. Situation familiale des allocataires à bas revenus



Source : CAF de La Réunion - Allstat. FR6

Un tiers de foyers bas revenus sont des foyers monoparentaux

Un tiers des allocataires à bas revenus vivent dans des familles monoparentales et 43 % d'entre eux, sont des allocataires isolés. Les couples forment près d'un quart des allocataires, presque tous ont des enfants (cf. graphique 1).

Trois allocataires sur dix sont âgés de plus de 50 ans

Plus de la moitié des allocataires à bas revenus (62 %) ont un âge compris entre 25 et 49 ans. Néanmoins, les jeunes et les seniors forment une population particulièrement vulnérables économiquement. En effet, près d'un allocataire à bas revenus sur dix (8 %) est âgé de moins de 25 ans et trois allocataires sur dix ont un âge compris entre 50 et 65 ans, le plus souvent des personnes seules.

Encadré 2

Le versement des prestations sociales (allocations familiales, prestations logement et minima sociaux) et le prélèvement des impôts directs réduisent fortement les inégalités de revenus et la pauvreté. Sans cette politique de redistribution, plus de la moitié des Réunionnais (51 %) vivraient sous le seuil de pauvreté, soit 13 points de plus qu'avec cette redistribution.

Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages est trois fois supérieur à La Réunion par rapport à la métropole : 16 % contre 5 %. Il culmine dans l'Est (23 %). Au contraire, les pensions et retraites ont un poids deux fois inférieur. Ceci s'explique par la jeunesse de la population conjuguée à un fort taux de chômage, le plus élevé de France en 2017 après Mayotte (23 %). Fin 2017, La Réunion compte 163 200 allocataires de minima sociaux.

Source : Niveaux de pauvreté à La Réunion en 2017: un taux de pauvreté élevé mais en baisse depuis 10 ans, Insee Flash La Réunion, n°169 Janvier 2020.

Franchissement du seuil de bas revenus (estimation)	Allocataires bas revenus	Personnes couvertes bas revenus
Prestations CAF	34 999	90 703
Minima-sociaux	25%	16%
Allocations Logement	41%	35%
Prime d'activité	34%	29%
Allocations familiales	25%	40%

Source : CAF de La Réunion - Allstat. FR6

Tableau 4. Poids des prestations versées par la Caf

En l'absence des allocations versées par la Caf, la population couverte à bas revenus serait plus élevée de 90 703 personnes (dont 40 887 enfants) (cf. tableau 4). Le taux de bas revenus se situerait aux alentours de 60 %, soit 12 points de plus qu'avec le versement des prestations.

Selon nos estimations, les aides de la Caf permettent à près de 35 000 allocataires de disposer d'un revenu supérieur au seuil de bas revenus. Ces prestations jouent ainsi un rôle de complément financier essentiel. Parmi ces allocataires, 25 % franchissent ce seuil grâce principalement aux minima-sociaux, 34 % grâce à la prime d'activité et 41 % grâce aux aides au logement. Enfin, un quart de ces allocataires vivraient sous le seuil de bas revenus sans les allocations familiales versées par la Caf. (cf. tableau 4).

Plus de la moitié des allocataires à bas revenus sont totalement dépendants des prestations de la Caf

Plus de la moitié (56 %) des allocataires à bas revenus sont totalement dépendants (37 % au niveau de la France métropolitaine), c'est-à-dire que leurs revenus sont composés uniquement de prestations de la Caf (cf. Tableau 5). Cette donnée conforte le rôle protecteur joué par la branche Famille de la Sécurité Sociale pour les familles réunionnaises les plus modestes.

Un quart des allocataires à bas revenus vivent avec moins de 500 euros par mois et par unité de consommation (UC)

En janvier 2019, la moitié des allocataires bas revenus vivent avec moins de 707 euros par mois et par unité de consommation (cf. tableau 6). Un quart des d'entre eux vivent avec moins de 500 euros. Enfin, les trois quart des allocataires à bas revenus vivent avec moins de 853 euros.

Dépendance des allocataires aux prestations CAF	Part
Dépendance à 100%	56%
Dépendance entre 75 % et 99 %	8%
Dépendance inférieure à 75 %	36%

Source : CAF de La Réunion - BCA

Tableau 5. Dépendance aux prestations Caf

Seuil de bas revenus à 1 071€	RUC/mois
1e quartile	499 €
Médiane	707 €
3e quartile	853 €

Source : CAF de La Réunion - Allstat. FR6

Tableau 6. Répartition du revenu par unité de consommation (RUC)